



DECRET D/2022/0518 PRG/CNRD/SGG

PORTANT ELEVATION A LA DIGNITE DE GRAND OFFICIER
DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION ;

VU La Charte de la Transition ;

VU La Loi L/2018/025/AN du 3 Juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration publique ;

VU le Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les forces de défense et de sécurité ;

VU L'Ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant prorogation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux en vigueur.

VU Le Décret D/2021/002/PRG/CNRD/SGG du 27 Septembre 2021, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

VU Le Décret D/2022/0366/PRG/CNRD/SGG du 27 Juillet 2022, portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Est élevé à la Dignité de Grand Officier de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée, Colonel Amara CAMARA, Ministre Secrétaire Général à la Présidence, en reconnaissance des éminents services rendus à la Nation.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 31 OCT 2022

Colonel Mamadi DOUMBOUYA

Président de la Transition
Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée